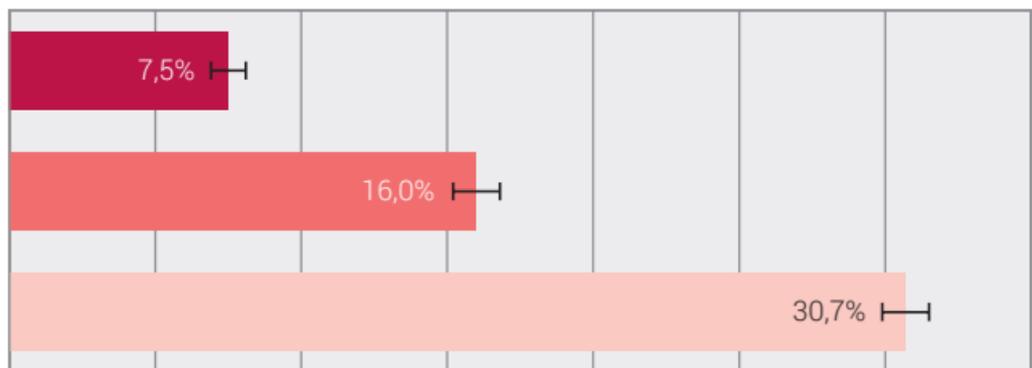


Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux, 2016

Population totale



- Taux de pauvreté (après transferts sociaux)
 - 1) Taux de pauvreté avant transferts sociaux au sens strict
 - 2) Taux de pauvreté avant tout transfert social
- Intervalle de confiance (95%)

Les transferts sociaux au sens strict comprennent tous les transferts sociaux à l'exception des prestations de vieillesse et pour survivants. En conséquence, la variante 1) considère les prestations de vieillesse et pour survivants (PC comprises) dans le revenu du ménage et non comme des transferts sociaux. Dans la variante 2) en revanche, toutes les prestations de transferts sociaux sont déduites du revenu disponible du ménage.